



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT66055-C206389**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**PARTNER ET CO (FRANCE)**

49, route du Dervin  
44740 Batz-sur-mer

Activité principale: **DISTRIBUTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**

Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle

92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Distribution de produits divers**

Céréales en grains, laminées, concassées ou en farine (vrac ou big-bag)  
Farine biologique, Germe de blé, Herbe à chat Digest'cat, Safran  
Huiles végétales (vrac ou cubitainer). Mélasse de canne (cubitainer)  
Luzerne, luzerne déshydratée, fourrage déshydraté (vrac ou big-bag)  
Mélange gamme BIOMASH, Protéagineux. Mélange multi graines, mélange pois maïs broyé (vrac ou big-bag). Mélange soja et maïs extrudé ES S CORN, lin extrudé (vrac ou big-bag). Organix garlic (Sceau), Semences biologiques gamme RENTA, gamme VITIVERT. Semences multi espèces. Semences de protéagineux. Semences potagères et florales biologiques gamme "Semences de Margot". Semences végétales. Semences céréalières. Semences fourragères. Son de céréales (vrac ou big-bag), coque d'épeautre (vrac ou big-bag). Tourteaux d'oléagineux : soja, tournesol, colza, lin, carthame (vrac ou big-bag). Betterave sucrière, germes de céréales, pulpe de betterave déshydratée en bouchon

**Distribution de produits divers**

Activateurs et conservateurs, lithothamne, carbonate de calcium issu de coquilles d'huîtres, Compléments/Aliments minéraux UAB

**Distribution de produits divers**

Céréales en grains, laminées, concassées ou en farine (vrac ou big-bag)  
Luzerne, luzerne déshydratée, fourrage déshydraté (vrac ou big-bag)  
Mélange Gamme BIOMASH. Protéagineux. Tourteaux d'oléagineux : soja, tournesol, colza, lin, carthame (vrac ou big-bag)

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Aliment pour animaux utilisable en  
Agriculture Biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 08/12/2020 au 31/12/2021

7. Date de contrôle: 02/11/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 18/12/2020  
Pour le Président, Laurent Croguennec